

[Texte]

disengage yourself; you are put in a most awkward spot because most of the people who are in charge of this kind of charitable operation are also very good clients . . .

Mr. Nowlan: Yes.

Mr. McGregor: . . . and you are in a double bind.

Mr. Nowlan: As the matter stands now, can you see difficulty ahead for these public service agencies in getting the type of free time they used to get in proselytizing their objectives and purposes?

Mr. McGregor: Yes, we do see a difficulty there, we . . .

Mr. Nowlan: Is this going to be part of your discussion with the CRTC?

Mr. McGregor: Yes, it is.

● 1150

Mr. Osler: May I ask a supplementary, Mr. Chairman? I would like a comment on your reaction to the changes that have been made from the original proposals for free broadcasting, for public service broadcasting.

Mr. Nowlan: He answered that basically.

Mr. Osler: It makes quite a difference, does it not?

Mr. McGregor: My answer to that, Mr. Osler, was that we had our first directors' meeting yesterday since commencement of the regulations. We have been discussing with the Commission a series of consultative meetings, both in this regard and in regard to some of our other concerns. We expect very shortly to be having a meeting with them. I would prefer to have that meeting before we get into further discussion with the Committee in this area. I hope it is not being improper to take that approach but I think that the proper form first would be with the Commission.

The Vice-Chairman: Mr. Nowlan.

Mr. Nowlan: I have another specific question that may sound kind of stupid but that does not deter me. The industry places a lot of value on Nielsen surveys

[Interprétation]

charité, il est très difficile de vous retirer; cela vous place dans une position assez gênante parce que la plupart des personnes qui sont chargées de ces opérations pour les organisations de charité sont aussi d'excellents clients . . .

M. Nowlan: En effet.

M. McGregor: . . . et vous êtes doublement lié.

M. Nowlan: Au point où en sont les choses en ce moment, entrevoyez-vous des difficultés pour ces organismes de service public d'obtenir le temps gratuit dont ils disposaient auparavant pour promouvoir leurs buts et leurs objectifs?

M. McGregor: Oui, nous prévoyons des difficultés de ce côté-là, nous . . .

M. Nowlan: Ce point fera-t-il partie de vos discussions avec le CRTC?

M. McGregor: Oui, il en fera partie.

M. Osler: Puis-je poser une question supplémentaire, monsieur le président? Je m'intéresse à votre réaction, aux changements apportés aux premières propositions relatives au temps gratuit pour les annonces des organismes de service au public.

M. Nowlan: Nous avons répondu à cette question dans les grandes lignes.

M. Osler: Cela représente une différence assez appréciable n'est-ce pas?

M. McGregor: J'ai répondu ceci, monsieur Osler, que nous avons tenu hier notre première réunion de conseil d'administration depuis la promulgation des règlements. Nous avons discuté avec la Commission de la possibilité de tenir une série de réunions de consultation, tant à cet égard que pour d'autres questions. Nous pensons que très bientôt nous aurons une réunion avec eux. Je préférerais avoir cette réunion avant de discuter plus à l'avant cette question avec le Comité. J'espère que vous ne m'en voudrez pas de prendre cette attitude, mais je pense que le premier pas à prendre serait d'abord de consulter la Commission.

Le vice-président: Monsieur Nowlan.

M. Nowlan: Peut-être que vous considérez ma question comme un peu idiote, néanmoins, je la pose. L'industrie attache beaucoup d'importance aux son-